CDROM

Protéger le Bassin et les usagers

Samedi 21 février, dans la salle des fêtes, l'association CDROM, se réunissait pour son assemblée générale. 60 personnes étaient là.

ierre Contré, le président de l'association CDROM, qui œuvre afin de privilégier une navigation durable, valorise et préserve tout ce qui fait l'identité du Bassin, avait convié ses membres pour l'assemblée générale annuelle. Soixante personnes étaient présentes dont des élus. Jacques Chauvet, Karine Desmoulin, Maryse Gilles, Anny Bey, Sylviane Stome, mais aussi des représentants d'associations. André Tiller représentait l'association de sauvegarde du site arcachonnais (ASSA), et l'association de défense du Front de mer (ADFM). Jacques Storelli représentait la Défense des Pilatais et de Pyla-sur-Mer (ADPPM) et Coordination environnement bassin d'Arcachon (CEBA) avec Marie-Hélène Ricquier sa coprésidente, Jean-Marie Froidefont, chercheur au CNRS, faisait partie de l'assemblée comme André Guillemot, qui lui était à l'origine du recours contre la construction du POA sur le quai du petit port d'Arcachon.

Un bilan intense 2014

Les activités de CDROM pour l'année dernière ont été nombreuses, avec, notamment, la finalisation du contentieux contre la Régie du port d'Arcachon qui a été condamnée à rembourser les plaisanciers. CDROM s'est positionné en déposant un recours contre le Pole océanographique

aquitain, mais aussi en dénoncant « des errements dans la gestion du port d'Arcachon, le 2e port de la façade atlantique en nombre d'anneaux qui est le plus cher en escale avec le moins de service. » L'association a également désapprouvé la construction des magasins du Pôle du nautisme qui a, selon elle, « cassé la dynamique économique portuaire et supprimé les liens des navigateurs avec les professionnels du nautisme. » CDROM s'est aussi interrogé, entre autres, sur l'utilité du Salon du nautisme d'Arcachon qui « n'offre que peu d'intérêt au savoir-faire local de la construction navale du Bassin alors que les collectivités financent la manifestation. »

L'association a participé à de nombreux événements, comme, notamment, la journée mondiale des zones humides sur la commune, le 2 février. Elle créait ses premières Puces marines, le 1er mai, sur le port de la Hume et était félicitée par Ségolène Royal pour son implication dans la préservation et la qualité de l'environnement, le 8 juin.

Un effectif stable

CDROM compte 110 adhérents et sa notoriété ne faiblit pas avec une moyenne de 80 visiteurs par jour sur son site Internet pour l'année 2014. Le bilan financier, présenté par Patrick Bénel, le trésorier, a été approuvé à l'unanimité. L'association ne touche pas de subvention et vit grâce à l'encaissement des cotisations annuelles de ses adhérents. Le montant de 15 € annuel a été reconduit. Autour de son président, Pierre Contré, le conseil d'administration pour 2015 a été renouvelé. Patrick Bénel reste trésorier, Jean-Louis Ducerf est secrétaire, François Manaud, Michel Dubernet, Éric Boccard et Jean-François d'État, les administrateurs. Michel Alberteau, qui sou-



Pierre Contré, lors de l'assemblée générale de CDROM, samedi 21 février, dans la salle des fêtes, a dressé le bilan 2014.

haitait quitter le Conseil d'administration a été longuement applaudi pour « sa forte implication dans la défense des usagers, »

Karine Desmoulin, adjoint à la Culture et aux associations qui représentait le maire, François Deluga, a conclu : « Je découvre une association qui bouge, qui s'implique dans la défense du Bassin. Vous êtes nombreux à défendre le Bassin, cela se voit ce soir, bonne réussite pour 2015, »

Après l'assemblée générale, une quarantaine de personnes a terminé la soirée dans la bonne humeur avec de bons produits régionaux dont un impressionnant gâteau de presque 9 kg réalisé par un maîtrepâtissier avec le sigle des trois associations, CDROM, bien sûr, mais aussi, CEBA et ADFM, deux associations auxquelles CDROM est adhérent. Pierre Contré était satisfait de cette journée d'échanges et de partage : « Merci à tous ceux qui ont participé et ou ont contribué à l'organisation et à la réussite de la journée. Félicitations et bon courage aux nouveaux élus. »

« François Deluga, l'homme-clé pour le Parc

naturel marin »

Au lendemain de l'élection de François Deluga à la tête du Parc naturel marin, il a confié : « Francois Deluga vient d'être réélu à la tête du CNFTPT. L'élection se fait à plusieurs étages. Il a été élu par un collège des maires de France qui est aujourd'hui majoritairement bleu. Il a donc obtenu la confiance d'élus d'opposition. Le renouvellement d'un tel mandat confirme qu'il est compétent à bien gérer des structures administratives et à rassembler les différents acteurs. Alors président de la Cobas jusqu'en 2008, il a géré très serré et évité des investissements dispendieux. Il gère sa commune dans le même esprit. pas de dépenses superflues. Le PNM du Bassin n'aura qu'un petit budget. François Deluga a déià fait preuve de bonne gestion avec un petit budget. Il est certainement l'homme clé, oui, il est certainement le meilleur candidat pour assurer la fonction de président du PNM »

[S.P.]

Rens. http://mouillagescdrom.wifeo.com